SESSION 2019
Guyane

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
E5 ANALYSE TECHNIQUE

Intitulé : Services aux personnes et aux territoires

Durée : 150 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 8 pages

SUJET

Madame et monsieur Alibert sont âgés tous les deux de 40 ans. Ils ont un fils, Axel, âgé de 6 ans. Ils se sont installés à Saint-Julien-de-Civry, village de 500 habitants dans le Charolais, en 2017. Cette installation à Saint-Julien leur a permis de se rapprocher de Fanny, la sœur de madame Alibert, qui est atteinte d'une sclérose en plaques. Elle leur permet aussi de bénéficier d'un cadre de vie plus agréable.

1. Afin de s'intégrer rapidement au sein du territoire, madame et monsieur Alibert se rendent à l'exposition présentée par la maison du Charolais à l'occasion des journées du patrimoine.

1.1 Présenter les attentes de madame et monsieur Alibert vis-à-vis du cadre de vie offert par la région du Charolais.

1.2 Identifier, à l'aide du **document 1**, les différentes populations visées par l'exposition d'Esther Valancogne, artiste locale, proposée par la Maison du Charolais à l'occasion des journées du patrimoine.

1.3 Expliquer en quoi cette manifestation répond aux attentes des différentes populations de la région.

1.4 Repérer, à l'aide du **document 2**, les trois postes de dépenses de la famille Alibert qui ont subi l'évolution la plus importante depuis leur installation à Saint-Julien-de-Civry, en proposant une explication pour chacun d'entre eux.

Axel est scolarisé en classe de CP dans une école organisée en regroupement pédagogique intercommunal.

1.5 Construire un tableau, à l'aide du **document 3**, présentant un avantage et un inconvénient de l'existence d'un RPI pour Axel**,** pour les parents, ainsi que pour les deux communes concernées.

2. Fanny, la sœur de Mme Alibert est atteinte de sclérose en plaques, ou SEP.

2.1 Identifier, à l'aide du **document 4**, la conséquence de la sclérose en plaques pour le neurone.

2.2 Comparer les vitesses de conduction du message nerveux des deux types de fibres nerveuses présentées au **document 5**.

2.3 Identifier, à l'aide du **document 5**, la conséquence de la sclérose en plaques pour la conduction du message nerveux.

2.4 Montrer en quoi la conséquence de la sclérose en plaques pour la conduction du message nerveux est en lien avec ses conséquences pour l'organisme.

3. Fanny habite dans une maison comportant un étage. Elle souhaite y rester le plus longtemps possible.
A cause de sa fragilité et de sa perte d'autonomie, elle éprouve des difficultés à prendre soin d'elle et à entretenir sa maison. Elle doit faire appel à un SSIAD pour l'aider dans ses activités quotidiennes. Sa pathologie a été reconnue comme handicap.

3.1 Identifier cinq difficultés rencontrées par Fanny dans sa vie quotidienne.

3.2 Identifier, à l'aide du **document 6**, quatre services proposés par le SSIAD permettant de répondre aux besoins de Fanny.

3.3 Citer deux organismes pouvant apporter aide et conseils à Fanny pour améliorer et adapter l'aménagement de son domicile.

4. Madame Alibert est atteinte d'hypofertilité. Cette pathologie est la conséquence d'une infection sexuellement transmissible, ou IST, contractée lors de son adolescence.

4.1 Identifier, à l'aide du **document 7**, trois conséquences de l'IST dont est atteinte madame Alibert.

4.2 Citer deux moyens individuels de prévention permettant d'éviter une contamination par l'IST dont est atteinte madame Alibert.

4.3 Citer deux actions sociales pouvant être mises en place pour prévenir les IST.

L'hypofertilité de madame Alibert est due à une obstruction partielle des trompes utérines. La remontée des spermatozoïdes et donc la fécondation sont impossibles. Le couple souhaitant avoir un deuxième enfant, le médecin lui propose d'avoir recours à une FIVETE, ou fécondation in vitro et transplantation d'embryons, technique d'aide à la procréation médicalement assistée.

4.4 Identifier, à l'aide du **document 8**, la conséquence des injections de FSH sur l'organisme de madame Alibert.

4.5 Expliquer en quoi la FIVETE permet de résoudre le problème d'hypofertilité de madame Alibert.

L'embryon, issu de la fécondation in vitro et implanté dans l'utérus de madame Alibert, est formé de plusieurs cellules identiques. Il provient de la division conforme de la cellule œuf.

4.6 Schématiser quatre étapes significatives de la division conforme d'une cellule œuf comportant 2n = 4 chromosomes.

Indications d'évaluation

Capacités intermédiaires	Critères d'évaluation	Questions	Barème
C 5-1 Repérer les caractéristiques socioculturelles des personnes en milieu rural	Utilisation maîtrisée des connaissances	1.1	**/ 1 point**
	Repérage pertinent d'informations	1.2	**/ 1 point**
	Mise en œuvre d'un raisonnement	1.3	**/ 3 points**
C 5-2 Caractériser les conséquences des pathologies liées au handicap, à la vieillesse, à la maladie et aux conduites à risques	Repérage pertinent d'informations	2.1	**/ 1 point**
		2.3	
		4.1	**/ 1 point**
		4.4	
	Réalisation et utilisation d'un modèle de représentation	4.6	**/ 2 points**
	Mise en œuvre d'un raisonnement	2.2	**/ 2 points**
		2.4	
		4.5	**/ 1 point**
C 5-3 Repérer les besoins des personnes dans leur environnement juridique, social et familial	Utilisation maîtrisée des connaissances	3.3	**/ 2 points**
		4.2	
		4.3	
	Repérage pertinent d'informations	3.1	**/ 2 points**
		3.2	
	Mise en œuvre d'un raisonnement	1.4	**/ 4 points**
		1.5	

DOCUMENT 1

Affiche de l'exposition présentée par la maison du Charolais à l'occasion des journées du patrimoine



EXPOSITION
tableaux et dessins d'Esther VALANCOGNE

ENTRÉE MUSÉE GRATUITE

Le patrimoine humain et culturel du Charolais

Accès libre au musée et à l'exposition
Les 15 & 16 septembre de 10h à 18h

ATELIER AQUARELLE par Esther Valancogne

Techniques du dessin et travail sur la lumière, les ombres, les couleurs...

Atelier tout public
Dim 16 sept. 2018 de 15h à 18h

Tarif : 5€ / pers. matériel fournis - Réservation conseillée au 03 85 88 04 00

Renseignement au 03 85 88 04 00 - Programme complet sur www.maison-charolais.com

Maison du Charolais, 43 Route de Mâcon 71120 CHAROLLES

DOCUMENT 2

Répartition et évolution des dépenses de consommation de la famille ALIBERT

Les données sont exprimées en % du total des dépenses de consommation de la famille Alibert.

Nature de la dépense	2014	2018
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	13,3	12,2
Boissons alcoolisées et tabac	2,2	2,4
Articles d'habillement et chaussures	8,3	8,4
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	11,9	10,6
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	8,7	9,3
Services médicaux et santé	3,8	3,9
Transports	16,9	18,2
Communications	3,1	3,4
Loisirs et culture	11,0	10,8
Enseignement	0,8	0,8
Hôtels, restaurants, cafés	7,1	6,9
Autres biens et services (1)	12,9	13,1
Dépense totale (2)	100,0	100,0

(1) Notamment : biens et services de soins personnels, bijouterie et maroquinerie, dépenses relatives aux gardes d'enfants hors du domicile, assurances et services financiers, divers autres services, tels que services juridiques, cotisation à des associations.

(2) La dépense totale s'entend ici hors impôts, gros travaux, remboursements de prêts et prélèvements effectués par l'employeur, transferts financiers entre ménages.

D'après « *Enquête budget de famille, Insee* », modifié pour les besoins de l'examen

DOCUMENT 3

Présentation de l'école de Saint-Julien-de-Civry

À propos

Située à la sortie du village en direction de Saint-Christophe-en-Brionnais. Bâtiment accolé à la micro-crèche de la commune de Charolles. L'école est en regroupement pédagogique intercommunal, ou RPI, avec la commune de Lugny-lès-Charolles, située à sept kilomètres de Saint-Julien.

Classes : quatre classes réparties sur les deux communes.

Effectif : quarante-six élèves à Saint-Julien, quarante-deux élèves à Lugny.

Maternelles et CP : suivies par Mme Vaizand et Mme Méline, directrice à Lugny. Les enfants âgés de 2 ans sont acceptés.

CE1 - CE2 : à Saint-Julien-de-Civry

CM1 - CM2 : à Saint-Julien-de-Civry

Le transport est assuré tous les jours entre les deux communes. Il est financé intégralement par les communes et le conseil départemental.

Les sorties de l'année 2013/2014

- Rencontre de tous les élèves du RPI une fois entre chaque vacance.

- Participation au week-end féérie de Noël organisé par la Casba : stands, vente d'objets de noël.

- 16 Mai 2014 : spectacle de tous les enfants du RPI à la salle paroissiale de Saint-Julien.

- Pour les CE, CM : Voyage scolaire de trois jours à LYON les 26, 27 et 28 Mai 2014. Au programme : visite guidée du vieux Lyon, du planétarium, spectacle de Guignol, croisière sur le Rhône, le musée des Beaux-Arts, le musée Gallo-Romain et la Maison des Canuts.

La plupart des sorties sont cofinancées par l'association des parents d'élèves

D'après site web http://www.st-julien-de-civry.fr/education-enfance/ecole-publique

DOCUMENT 4

Particularités de la sclérose en plaques

La sclérose en plaques, ou SEP, est une maladie neurologique qui affecte le système nerveux central. Elle se manifeste le plus souvent entre vingt et quarante ans.

Les principales conséquences de la sclérose en plaques sont les suivantes :
- troubles moteurs associés à une faiblesse musculaire entraînant une gêne de la motricité ou des pertes d'équilibre ;
- troubles sensitifs tels que des engourdissements, des fourmillements ou des pertes de sensibilité d'équilibre ;
- troubles visuels entraînant une diminution de l'acuité visuelle et une vision trouble ;
- troubles cognitifs se traduisant par une perte de mémoire et/ou une diminution de l'attention ;
- troubles urinaires et sexuels tels que l'incontinence et/ou l'impuissance ;
- troubles psychiques se manifestant par une dépression et/ou un état anxieux.

Au niveau du système nerveux central, la sclérose en plaques a pour conséquences la formation de zones où la gaine de myéline des axones disparaît. Les axones ne sont pas affectés.

DOCUMENT 5

Vitesse de transmission du message nerveux dans deux types de fibres

Type de fibre nerveuse	Vitesse de transmission du message nerveux
Fibre myélinisée	12 $m.s^{-1}$
Fibre non myélinisée	2 $m.s^{-1}$

DOCUMENT 6

Particularités d'un SSIAD

Le SSIAD peut vous aider à maintenir auprès de vous votre proche malade, âgé ou dépendant. Celui-ci bénéficie à domicile des soins dont il a besoin dans son environnement familier. Vous vous sentirez soulagé et aidé par cette prise en charge professionnelle.

Une solution pour votre proche et vous ?

(...) Il permet aux personnes qui le sollicitent de recevoir chez elles les soins infirmiers et d'hygiène et l'aide quotidienne essentielle dont elles ont besoin.

Le SSIAD diffère bien de l'hospitalisation à domicile (HAD), destinée à des personnes nécessitant des soins lourds et complexes, mais il peut le précéder ou lui succéder, en fonction de l'évolution de l'état de santé du patient.

Si votre proche peut être soigné à domicile, le SSIAD peut être une bonne solution pour éviter, différer ou raccourcir son hospitalisation. Il permet également de prévenir ou retarder un hébergement en institution (maison de retraite).

Actes infirmiers et nursing : des soins coordonnés

Les structures de SSIAD peuvent être gérées par des organismes publics ou privés, des associations, des Centres communaux d'action sociale (CCAS) ou centres de soins infirmiers.

Les infirmiers prennent seuls en charge les soins « techniques » : administration des médicaments, perfusions, pansements… Le « nursing », soit l'aide à la toilette, l'alimentation, l'habillage, la marche, le coucher et le lever… est habituellement délégué aux aides-soignants. Ceux-ci sont également habilités aux surveillances de la température, de l'hydratation ou de l'état de la peau, toujours sous la responsabilité de l'infirmier. Si nécessaire, le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) peut faire intervenir un pédicure, un orthophoniste, un kinésithérapeute ou un psychologue. (...)

Comment procéder ?

Le SSIAD doit être prescrit par un médecin. C'est lui qui précisera au SSIAD le protocole de soins nécessaire à son patient. Pour vous informer, adressez-vous à votre médecin traitant ou au personnel de l'hôpital où votre proche consulte. Vous pouvez également faire appel au CCAS ou à un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).

Les conseils aux aidants des spécialistes du SSIAD

- Demandez à rencontrer les responsables du SSIAD avant le début des soins et suivez bien les conseils et recommandations de l'infirmière coordinatrice (mise en place de matériel au domicile : lit médicalisé, soulève- malade, etc.). (...)
- Soyez bien présent les premiers jours pour faciliter la prise de contact entre les soignants et le patient et leur expliquer les habitudes de votre proche, (...)

D'après http://www.prochedemalade.com/l-environnement-du-malade/l-amenagement-du-logement/service-de-soins-infirmiers-a-domicile.aspx

DOCUMENT 7

Caractéristiques de la chlamydiose

La chlamydiose est l'infection sexuellement transmissible, ou IST, la plus courante en France. Elle est très contagieuse. Dans 2/3 des cas, elle touche des jeunes sexuellement actifs âgés de quatorze à vingt cinq ans. Elle affecte aussi bien les femmes que les hommes. Elle est causée par *Chlamydia trachomatis*, bactérie Gram -.

Les principales conséquences de la chlamydiose sont :
- le développement d'une salpingite, inflammation d'une ou des deux trompes utérines,
- une stérilité ou une hypofertilité,
- une grossesse extra-utérine,
- la contamination du fœtus.

Pour éviter la contagion, il est conseillé de :
- utiliser systématiquement un préservatif féminin ou masculin lors des rapports sexuels,
- pratiquer systématiquement un dépistage prénatal de la chlamydiose chez la femme enceinte,
- informer le partenaire en cas d'infection par *Chlamydia trachomatis*,
- se renseigner sur les IST auprès de son médecin traitant ou de son gynécologue.

DOCUMENT 8

Spécificités de la FIVETE

La Fécondation *In Vitro* Et Transplantation d'Embryons, ou FIVETE, est une aide à la procréation qui est utilisée pour traiter les cas de stérilité liés à une obstruction des trompes utérines.

Protocole mis en œuvre lors d'une FIVETE :
- première étape : injections de FSH du 3ème au 13ème jour du cycle pour favoriser le développement des follicules,
- deuxième étape : injection de LH le 14ème jour du cycle pour déclencher l'ovulation,
- troisième étape : recueil des ovocytes par ponction au niveau de l'ovaire le 15ème jour du cycle,
- quatrième étape : fécondation *InVitro,*
- cinquième étape : implantation d'un ou deux embryons dans l'utérus.